

LA QUESTION DES ECOLES.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur les articles passés dans l'*Action Sociale*, de Québec.

1o Le français dans les écoles bilingues du Manitoba. (19 mars 1908.)

2o Le sort des Minorités. (20 mars 1908.)

3o La religion dans les écoles publiques du Manitoba. (28 mars 1908.)

4o Les Canadiens de l'Ouest. Une nouvelle page d'histoire par Omer Héroux. (9 mars 1908.)

5o Les Canadiens de l'Ouest. Réponse de M. le Sénateur Philippe Roy (28 mars 1908.)

6o Question de fait. Première réplique de M. Omer Héroux. (28 mars 1908.) etc. etc.

7o L'article de M. Roy. Question de langue. Deuxième réplique de M. Omer Héroux. (30 mars 1908.)

Après cette lecture des plus intéressantes, nos frères de la province de Québec jugeront si la question des écoles est réglée au Manitoba, et si nos compatriotes des nouvelles provinces ont reçu justice.

Notre grand plaisir serait de voir ces articles publiés en brochure afin qu'ils puissent produire tout leur effet ! L'*Action Sociale* ne pourrait-elle faire cette œuvre ?

L'EGLISE ET LA PERSECUTION

C'est dans la tempête que la mer rejette l'écume de ses flots et les éléments qui altèrent sa limpidité; de même l'Eglise s'épure dans les combats en rejetant de son sein ceux qui souillent sa robe immaculée, puis..... l'accalmie venue, elle se montre plus belle, plus radieuse, plus sainte que jamais. C'est le moment de planer sur les ruines fumantes encore de l'impiété, le berceau d'une rénovation morale, qui atteste l'inépuisable fécondité de l'Eglise.

† † †

NOUVEAU JOURNAL.

Nous avons reçu dernièrement les deux premiers numéros du nouveau journal publié à Edmontom (Alberta) et qui a pour nom *St-Albert Gazette*.

Ce journal est publié en français et en anglais; il sera l'organe des catholiques du diocèse de Mgr Legal.

Ce nouveau confrère est le bienvenu. Nous lui souhaitons de répondre aux espérances de ceux qui l'ont fondé, aux besoins du pays et aux intérêts religieux de tout ce vaste diocèse.